

COMMUNE DE BAGNOLS EN FORET
REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de DRAGUIGNAN

Canton de ROQUEBRUNE SUR ARGENS



N° 37/2024

DECISION MUNICIPALE

Convention d'utilisation de la piscine de Fayence par les ACM extérieurs

René BOUCHARD, Maire de Bagnols en Forêt,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses article L2122-21 et suivants,

VU la délibération du conseil municipal N°32-2020 en date du 27 juillet 2020 portant délégation permanente à Monsieur le Maire,

Considérant qu'une convention d'utilisation de la piscine de Fayence par les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) est proposée entre les communes de Fayence et de Bagnols-en-Forêt, représentées respectivement par leurs Maires en exercice.

Considérant que cette convention est proposée pour une durée d'un an au tarif arrêté, pour la saison estivale 2024, à 3.00 euros par enfant et par adultes accompagnants.

DECIDE

Article 1 : D'accepter la convention d'utilisation de la piscine de Fayence par les ACM extérieurs

Article 2 : De dire que la convention est signée pour une durée d'un an au tarif arrêté, pour la saison estivale 2024, à 3.00 euros par enfant et par adultes accompagnants.

Article 3 : La présente décision pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification :

- par un recours gracieux,
- par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulon, 5 Rue J. Racine
- par la saisine de Monsieur le Préfet du Var, en application de l'article L. 2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Trésorier public, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 7 : La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du conseil municipal et sera inscrit aux registres des délibérations.

Fait à Bagnols en Forêt, le 21/08/2024

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu des modalités suivantes :
Affichage :
Retour Préfecture :
Publication ou Notification :

Le Maire,



René BOUCHARD